

COMPTE-RENDU

PROJET DE RÈGLEMENT D'EAU SUR LE BASSIN DU BRIVET

> ATELIER 3 - DONGES

Jeudi 23 juin 2022 - Ouvrage de la Taillée à Donges.



Une dizaine de participants avec une bonne représentativité des différents publics et acteurs du territoire.

Déroulé :

- De 10h à 12h.
- Accueil des participants.
- La gestion hydraulique du bassin versant du Brivet.
- Le règlement d'eau sur le bassin du Brivet.
- La gestion de l'eau.
- Le secteur de l'ouvrage de Pont de l'Angle à Besné.
- La synthèse de l'atelier et les prochaines étapes.



LES CONTRIBUTIONS

L'INTÉRÊT GÉNÉRAL

Pour les participants :

- Pour la majorité des participants, l'intérêt général sur ce sujet se manifeste par une inquiétude sur la qualité de l'eau. Inquiétude sur ce qui est déversé dans l'eau (notamment par les stations d'épurations) et part vers la Loire mais aussi inquiétude sur ce qui rentre dans le marais par la Loire. Proposition de créer un référentiel sur la qualité de l'eau.
- L'intérêt général c'est la mise en place de règles communes et l'application de ces règles.
- L'intérêt général c'est aussi connaître et hiérarchiser toutes les activités du marais. Quel est le poids de chaque activité sur le marais ?
- Échanges importants sur l'impact du tourisme sur les marais qui n'est pas toujours maîtrisé.
- L'intérêt général c'est de faire de la pédagogie auprès des habitants ET des touristes pour que tous partagent un respect commun des marais (il n'y a aucun panneau explicatif dans le marais, ça limiterait peut-être les incivilités ?)

L'ÉTAT DU MARAIS

Un marais en bon état, selon les participants, c'est :

- Un marais qui assure ses différentes fonctions : économiques, écologiques, hydrauliques. C'est un juste équilibre.
- L'entretien et le pâturage c'est la meilleure façon de conserver un marais sain sans le polluer : aujourd'hui nous n'avons pas trouvé mieux.
- Un marais où les animaux sont préservés et protégés : utilité des espèces : nettoyage, maîtrise des roselières... Le marais doit rester vivant.
- Le marais c'est aussi un puit de carbone qui vient capter les gaz à effet de serre.

La question de la gestion des touristes est à nouveau au centre des débats :

- C'est le respect et l'équilibre entre les usages : on empêche certains agriculteurs d'avoir audelà d'un certain nombre de bêtes, mais on autorise des centaines de touristes qui viennent avec leurs chiens (parfois en liberté) et qui ne se soucient pas de leur impact.
- Le tourisme n'est pas valorisé financièrement.

LA GESTION HYDRAULIQUE

Une bonne gestion hydraulique passe selon les participants par :

- La capacité des éleveurs et autres activités agricoles à valoriser leurs activités : préservation des territoires, ne pas ajouter de nouvelles contraintes.



- La prévision dans le règlement des situations exceptionnelles pour ne pas subir les arrêtés préfectoraux (arrêtés sécheresses par exemple, pour continuer à réalimenter). Il faut qu'on puisse maintenir un bon niveau, garder un maximum d'eau douce pour que les niveaux de salinité ne fassent pas le yoyo.
- Il faut faciliter le passage de la faune piscicole pour ne pas empêcher leur reproduction.
- La réalimentation par la Loire ne doit pas devenir la norme, garder l'eau douce du marais un maximum et réalimenter exceptionnellement. Pas forcément partagé par tous car les agriculteurs ont besoin d'eau tout de suite pour faire pousser l'herbe... Mais on sait bien qu'on ne peut pas avoir une gestion seulement pour les agris.
- "Je n'ai aucune compétence sur le sujet mais pour moi ce qui importe c'est la qualité de l'eau et la continuité écologique."
- "On est vigilants car sous couvert de la continuité écologique il ne faut pas fragiliser l'agriculture".

LE RÈGLEMENT D'EAU

- Le règlement d'eau devra anticiper et prévoir un certain nombre de situations exceptionnelles.
- Se pose la question de revoir les taux de salinité dans le nouveau règlement ?
- Évocation de la nécessité du maintien des niveaux d'eau pour la faune piscicole (reproduction de certains poissons jusqu'à juin / juillet).
- Nécessité de maintenir la continuité alimentaire pour les poissons.

Les participants évoquent des questionnements / inquiétudes autour des changements de niveau de la Loire (à la hausse ou à la baisse => impact sur les marais et possible impact sur le règlement)

LE SECTEUR DE LA TAILLÉE

 Nécessité de refaire des baignages des terrains lors des grandes marées de mi-août, après la coupe des foins => impact positif sur les terres et la population agricole, amélioration de la capacité d'accueil des oiseaux. C'est favorable à la biodiversité et ça n'a pas d'impact sur la continuité écologique (12h seulement)